Vol. XLI — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 12 Juin 1912. — No. 32

ABONNEMENT

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA est publié et imprimé tous les mercredis; par ANT. GAUVIN, Imprimeur. Telephone 2377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées à

LE MANITOBA, Saint-Boniface, Manitoba

L'HONORABLE ALPHONSE DESJARDINS

Mardi, le quatre juin, s'éteignait doucement à Terrebonne, province de Québec, la vie de l'honorable Alphonse Desjardins, ancien maire de Montréal, ancien président de la Banque Jacques Cartier et de la Chambre de Commerce, ancien député et sénateur, ancien Ministre de la Couronne dans les Cabinets Bowell et Tupper, Chevalier de l'Ordre de Pie IX et l'une des belles figures canadiennes-françaises de son époque.

M Desjardins est mort des suites d'une congestion cérébrale. Il était âgé de 71 ans.

L'ancien sénateur fit ses études au Collège Masson, de Terrebonne et au Collège de Nicolet. Admis à la pratique du droit en 1862, il s'établit à Montréal, mais quelques années plus tard, en 1868, il résolut de se livrer entièrement au journalisme. Il fut d'abord rédacteur de "l'Ordre", puis devint ensuite rédacteur en chef et directeur du "Nouveau Monde." Ce fut pendant ce temps qu'il prit une part active à l'organisation des Zouaves Pontificaux et qu'il fut créé chevalier de Pie IX. Il fut aussi l'un de ceux qui rédigèrent le programme catholique, en 1871.

En 1873, la ville de Montréal le choisit pour maire, et en 1878 la division d'Hochelaga, le nomma son représentant aux Communes, poste qu'il occupa jusqu'en 1891 alors qu'il fut appelé au Sénat

En 1896, Sir Mackenzie Bowell lui confia le portefeuille de Ministre de la Milice dans son Cabinet. En mars de la même année, il vint à Winnipeg avec Sir Donald Smith et l'hon. M. Dickey pour demander au gouvernement Greenway de rendre justice à la minorité catholique manitobaine. Le gouvernement provincial refusa de se rendre aux désirs du gouvernement conservateur à Ottawa.

Le Cabinet Tupper, formé le 1er mai 1896, dont M. Desjardins était Ministre des Travaux Publics, décida alors de passer une loi rémédiatrice donnant aux catholiques manitobains les droits violés par Greenway et ses collègues.

Ce fut alors que la conduite du sénateur Desjardins, de l'honorable M. Taillon, et du sénateur Angers fut admirable. L'un d'eux, l'honorable M. Taillon, était le premier-ministre de sa province, les deux autres étaient sénateurs nommés à vie.

A l'appel de la minorité catholique du Manitoba, ils n'hésitèrent pas à abandonner leurs positions, à descendre dans l'arène politique pour y défendre la justice et le droit dont leur chef intrépide Sir Charles Tupper, s'était constitué le champion.

Mais là où il aurait du trouver la reconnaissance et la gloire, l'ancien sénateur ne récolta que l'amertume, l'ingratitude et la défaite.

Il s'était sacrifié et battu pour les catholiques, et les catholiques du comté de Richelieu votèrent contre lui. Son chef et son parti avaient proclamé les droits des catholiques et soumis aux Chambres une loi qui rendait justice aux opprimés, mais l'électorat catholique, d'un geste aveugle et ingrat, arrêta le cours de la justice et renversa du roc gouvernemental ceux qui nous tendaient la planche du salut.

Pour l'ancien Sénateur, son échec personnel dans Richelieu fut peu de choses. Ce qui fit à son coeur une blessure incurable, ce fut l'ensevelissement de la cause à laquelle il avait sacrifié le meilleur de sa vie et une position honorable, sous les flots de l'aveuglement, de l'ingratitude et de la trahison.

Cette blessure à son coeur ne guérit plus. Elle s'aggrava encore par le spectacle lamentable de l'oubli dans lequel le jetèrent certaines notabilités catholiques, qu'il avait servies avec une inlassable fidélité et de qui il devait attendre l'appui et la gratitude. Il se rendit compte, comme beaucoup d'autres, que la reconnaissance des meilleurs hommes souvent ne dure pas plus longtemps que la puissance de ceux à qui elle s'adresse.

Pour nous, catholiques manitobains, l'honorable Alphonse Desjardins est un "martyr de la question des écoles", et nous garderons toujours pour lui un reconnaissant souvenir.

Allocution de M. Lamy de l'Academie Francaise

COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE, 7 JUIN 1912

Monseigneur, Messieurs, Mesdames, et vous qui consacrez votre vie à l'éducation de ces enfants et de ces jeunes gens, permettez-moi de m'adresser à eux, les objets de votre sollicitude, et notre espoir commun.

Mes jeunes amis,

Vous allez entendre une voix moins pure et moins belle que celle que nous avons entendue dans vos chants jolis: au moins, ce sont toutes voix de France.

Vous vous demandez sans doute ce qu'un vieil homme comme moi est venu faire au Canada. J'y suis venu, avec plusieurs autres, saluer des gloires communes, et déposer une palme sur le tombeau de Champlain, pionnier immortel, et le premier lien entre le Canada et la France.

Il fut un grand explorateur, et sur la carte de cet immense pays nouveau, son doigt traça les routes aux générations futures, indiqua la place aux villes de l'avenir, et fonda Québec, histoire et cœur du Canada, et gloire des Canadiens.

Il ne fut pas seulement héroïque aventurier; il fut homme d'admirable bon sens. Il fit la découverte de la valeur du temps aux colonies.

Ce fut l'Espagne qui fut l'organisatrice, et l'inventrice des colonies modernes. Leur succès donnait à croire que leur utilité était restreinte dans la possession de terres fertiles, et de filons précieux dans les profondeurs du sol. Toute la croyance colonisatrice était un acte de foi en la paresse. Elle voulait uniquement recueillir des fruits qui croissaient seuls et des trésors à fleur de terre. C'était la théorie du moindre effort.

Mais la paresse n'engendre rien de bon. Ce qui vient d'elle se corrompt vite. Les colonies de l'Espagne furent son malheur plutôt que sa fortune: l'histoire le prouve.

Champlain trouva cet enseignement et le comprit.

Il fit choix, lui, d'une terre d'une fertilité qu'il crut ordinaire, dans un climat rude; les richesses du pays étaient toutes cachées. Il y appela ses compatriotes et en fit des colons: il les fit travailler aux moissons qui nourrissent l'homme.

Sa leçon de colonisation fut de tout demander au travail régulier de l'activité humaine: grande pensée.

Elle fut autre encore: il eut l'intention de donner à son pays une colonie bien plus solide, si moins brillante, que celle des Espagnols.

Il sentit qu'il avait une mission à remplir à l'envers des Tribus, un devoir vis-à-vis de frères inconnus.

A cette œuvre il donna sa vie, en l'accomplissant il trouva la mort. Et son corps resta dans la terre qu'il avait évangélisée.

Car il fut un grand Chrétien; et pour cela, tout le reste germa et grandit. C'est la leçon que donnèrent tous ceux qui vinrent dévouer leur vie à cette terre. Vous ne pouvez pas l'ignorer, vous qui recevez ici les leçons del'héroïsme, du courage; les leçons de la religion, de l'histoire, et de la civilisation, pour lesquelles ont vécu et sont morts tous ceux qui ont laissé un grand nom.

Faites nous, jeunes gens, un peuple où le courage et la foi seront bien conservés !

* * *

Vous entendrez dire qu'en France on trouve que s'est perdue la mémoire de ces choses, que nous avons perdu notre grandeur en même temps que nous vous perdions, vous, nos colons.

C'est une erreur. Mon témoignage est, certes, faillible: mais au moins il repose sur l'expérience d'une vie vécue en France, et vous pouvez croire à sa sincérité.

En France aujourd'hui s'opère un grand mouvement religieux. Nos ennemis ont eu l'intention d'y détruire nos croyances; leur désir a suscité une foule de mesures persécutrices, et ils en ont attendu le résultat, qui devait être de déchristianiser le pays.

En conséquence de leurs menées, la moralité publique décline en France, une littérature immonde a supplanté les saines lettres d'autrefois. Les vieilles qualités françaises: le courage, la défense du pays, sont déchues. Et plusieurs ont cru que nous avions perdu la vigueur des anciennes qualités du sang, qu'en la nation désormais ne régnait plus d'autre désir que celui d'assurer la petite tranquillité personnelle, et le bien-être du foyer; et qu'il n'y avait plus chez elle l'amour de la patrie, et la volonté de la laisser, à la mort, aussi grande qu'on l'avait trouvée au berceau.

Il y a dans tout cela une portion de vérité. Mais dans l'ensemble, les accusations qu'on nous fait sont injustes, et elles le deviennent tous les jours d'avantage.

Car il s'est produit une réaction contre les faiblesses et les capitulations.

Prenons d'abord le point de vue du courage. Car, pour vous, cœurs jeunes, les fautes contre le courage sont les plus déshonorantes, et ce seraient elles qui vous feraient moins aimer la France

Une certaine littérature a combattu la patrie, et a traité l'armée en suspecte. L'on a voulu placer le drapeau sur le fumier. Hélas, le mot a été dit.

Des gouvernements étrangers croyant à cela, ont osé nous demander nos colonies, et nous les disputer.

Mais à peine la sorte de capitulation à laquelle se soumit notre gouvernement fut-elle connue, que le pays, aussitôt, sursauta. Et le frémissement qui parcourut la nation montra au Conseil et aux puissances étrangères qu'ils ne pouvaient plus compter sur notre inertie. On s'enthousiasma des retraites militaires, et l'on fit, sur les rues, le salut au Drapeau.

Le vieux courage se réveilla ainsi à la première occasion qui se présenta.

Puis, la littérature !

Au lieu que les fanges, écrites, pour un salaire vile comme l'inspiration qui les dictait, nous voyons renaitre une littérature saine.

Et à propos de ces fanges que le monde nous reproche.... Si les mauvais emportent au dehors, en leurs pays respectifs, ces livres déshonorants, qu'ils dévorent en les condamnant, ce n'est pas notre faute. Ils lisent et s'indignent, et disent que nos auteurs de bas-étage feraient mieux de ne pas écrire. Ils s'excusent de lire, en disant que nous les tentons.

Soit. Mais ces livres s'écrivent de moins en moins. Car les ravages produits par ces peintures obscènes et par la mauvaise littérature, ont fini par fatiguer le pays. Depuis deux ou trois ans, l'on a produit nombre de pièces de théâtre, médiocre au point de vue de l'art, mais qui ont eu grand succès simplement parce qu'elles étaient morales.

Des romans anodins ont rencontré une fortune imprévue, justement parce qu'ils ne contenaient aucune page alarmante.

Il y a mieux. Une nouvelle école de poésie spiritualistes prend, de jour en jour, une place sans cesse grandissante, non seulement parce qu'elle s'inspire d'une philosophie spiritualiste mais parce qu'elle chante un plus grand, et un poétique Catholicisme.

Ce pays de France où l'irréligion avait fait tant d'avance, où elle occupe les positions les plus élevées, en est venu à la conception d'une plus vraie grandeur, et de son réel intérêt.

Tous les hommes de sens, les mères de familles, tous ceux qu'intéressent la grandeur nationale, ont compris qu'il n'y a point de morale possible sans la croyance en Dieu, en Dieu qui récompense et en Dieu qui punit; et que cette croyance est indispensable pour combattre les sentiments en nous égoistes et les instincts destructeurs du bien-être social. C'est ce dont se rendent compte aujourd'hui une foule de gens, point catholiques, mais ayant au cœur le sentiment du pays. Et les autres du moins ont cessé de mépriser la religion comme une inutilité; ils la regardent avec respect, et désireux que le sentiment religieux retrouve sa place en France, car sans lui la France ni l'ordre social ne peuvent durer.

Tout en blâmant ce qui doit être blâmé encore, reconnaissons que la conscience publique se réveille et condamne tout ce qui est contraire à la vérité, à la justice, au bon ordre, tout ce qui manifestement entraine à des désordres définitifs.

L'irréligion en France est un fleuve malsain qui s'écoule, mais dont les eaux baissent de plus en plus.

Le jour viendra où resplendira là-bas, à nouveau, cette Foi que vous avez gardée, où refleuriront ces moeurs et ces sentiments d'honneur que vous avez hérités de vos pères et de vos mères; où, à vos voix chrétiennes, répondra un écho fidèle de l'autre côté de l'Atlantique.

Et de ce jour-là il nous est permis d'attendre de grandes choses. Car la France du passé nous promet ce que sera son avenir.

Le présent est l'aurore de ce jour qui se lève.

Vous qui êtes à l'aurore de votre vie, et qui devant vous avez votre jour tout entier, si vous êtes fidèles à vous-mêmes, vous ferez des choses grandes, et grâce à vous s'accroitront, à l'infini, les espérances de cette colonie qui sera pour vous et pour nous le grand Empire du Canada.

Fete-Dieu

Dimanche dernier a eu lieu la procession solennelle du St Sacrement dans les rues de notre ville, à l'occasion de la Fête-Dieu.

La température était idéale et la pieuse démonstration d'une gravité imposante.

Sa Grandeur Monseigneur Langevin portait l'ostensoir Monseigneur Charlebois, évêque de Keewatin, qui avait chanté la grand'messe le précédait immédiatement.

Portaient le dais:

L'honorable juge Prendergast, l'honorable juge Prud'homme, MM. J A. F. Bleau, Joseph Lecomte, H. Béliveau, Joseph Turenne, Roger Goulet, J. A. Marion, Ed. Guilbault, J. A. W. Lane, T. Pelletier, Dr. Lachance.

Les cadets du Collège servaient de garde d'honneur au Très Saint Sacrement tandis que les cadets du Sacré-Coeur étaient en tête de la procession.

CA ET LA

D'après le "Catholic Register" un évêque ruthène sera nommé sous peu pour desservir les nombreux catholiques de ce rite dans l'Ouest.

Le nouvel évêque résidera à Saskatoon, dans le diocèse de Prince Albert

* * *

Paderewski, le plus fameux pianiste du monde, revient désenchanté de son voyage en Afrique-Sud. Il dit qu'il est dégouté des gens de là-bas, qui ne savent pas apprécier l'art et les artistes. On l'a même insulté dans un salon du bateau en lui disant. "Cessez ce bruit" lorsqu'il jouait bien doucement. On l'a insulté dans les rues en lui parlant comme à tout le monde et en riant de lui. Il dit de plus que les gens de l'Afrique-Sud n'ont de goût que pour l'argent, et qu'ils n'ont aucun sens artistique. Regardez, dit-il, comme les rues de leurs villes sont sales.

Le "Prétoria News" a répondu à Paderewski qu'il se trompe étrangement sur le compte du peuple de l'Afrique-Sud. Il lui dit que son talent, tout en étant apprécié à sa plus haute valeur, ne le rend d'aucune façon, bienfaiteur de l'humanité et n'oblige personne à se mettre à quatre devant lui. Il lui souhaite bon succès ainsi qu'à son piano.

* * *

Edouard Drumont publie dans la "La Libre Parole".

"L'hypocrisie bourgeoise et jacobine pose sa marque spéciale sur tout ce que nos ministres et parlementaires entreprennent

"Sous toutes ces entreprises, en effet, on aperçoit des choses malpropres, des trafics louches, des affaires véreuses, avec beaucoup de Juifs et de Judaisants qui, comme des chacals, se disputent les cadavres. On ne s'imagine pas ce que ce Maroc à engendré de convoitises, de calculs, de projets et de partages entre ces voleurs fiévreux et pressés ! Des nuées de vautours et de rapaces ont pris leur vol de France pour aller voir au Maroc, où sont les bons endroits et les gibiers gras.

"Or, il faut déchanter.

"Le Maroc n'est pas encore à nous. Le Maroc a des défenseurs braves, audacieux, fanatiques, bien armés, pourvus de munitions et bien déterminés à combattre les Etrangers, les Roumis, les Chrétiens qui oseront s'engager dans les montagnes aux sentiers inconnus. Le Maroc ne veut pas obéir à des Sultans qui vendent aux Roumis leurs éperons, leur sabre et leur étendard.

"Les guerriers du Maroc, jusqu'au dernier, combattront pour l'indépendance.

"La conquête du Maroc sera plus dure que celle de l'Algérie. Il y aura là de quoi utiliser toutes les bonnes volontés, toutes les énergies et toutes les vertus militaires. En attendant la grande guerre, nos théoriciens pourront s'exercer à la petite où se forment les âmes et les caractères."

* * *

Le même auteur publie encore:

"Les nouveaux armements de l'Allemagne, la création d'un nouveau corps d'armée à la frontière française, les menaces grossières adressées par Guillaume II pendant son séjour à Strasbourg, aux Alsaciens-Lorrains qu'il menace d'incorporer purement et simplement à la Prusse, sans tenir compte de la Constitution, prouvent que si le Kaiser n'est pas en crise, il est à la veille d'un accès.

"Pour les psychologues, le Kaiser est plus intéressant à étudier que M. Marschall de Bieberstein, il est psychologique, pathétique et même pathologique.

"Il y a quelque chose d'émouvant dans le dualisme de cet être complexe, dans ce pantouflard bientôt sexagénaire qui n'a jamais fait la guerre et qui a forcé tant d'hommes à ne pas quitter leurs bottes pour courir aux frontières au moindre signal Il y a un antagonisme intérieur qui intéresse dans cet homme qui a une horreur innée de l'action et qui ne peut ni rester tranquille ni laisser les autres tranquilles.

"Si Guillaume tire un nouveau pétard, quel argument pourra-t-il ou fera-t-il employer par Marschall de Bieberstein pour s'assurer la neutralité de l'Angleterre, pour l'empêcher, tout au moins, de faire entendre ces protestations qui, avec les discours de Lloyd George, ont eu tant d'écho au moment d'Agadir.

"Notre confrère Judet, qui écrit toujours des articles intéressants sur la politique étrangère, même lorsque ces articles sont un peu aventurés, nous raconte que Guillaume II serait décidé au démembrement de la Turquie qu'il a longtemps protégée et qu'il proposerait à l'Angleterre d'en prendre sa part.

"Je reconnais que ce serait bien là un procédé habituel à Guillaume. Il a sa manière comme certains peintres, et il n'en change jamais.

"Cette manière consiste à offrir ce qui ne lui appartient pas, seulement, comme le Kaiser n'offre pas en même temps le moyen de se nantir de ce qu'il offre avec tant d'obligeance il est probable que l'Angleterre, éclairée par notre exemple au Maroc, et qui d'ailleurs, a toujours défendu l'intégralité de la Turquie, répondra à M. Marschall de Bieberstein:

"Merci de vos charitables propositions. Pour le moment, restons comme nous sommes et attendons la grande liquidation..."

* * *

Une jeune violoniste bien connue de Winnipeg, Melle Rhoda Simpson, remporte de grands succès en Angleterre. Dernièrement, elle eut l'honneur de jouer au concert que le Lord Maire de Londres donnait en l'honneur de Sir Ernest Shackleton, l'explorateur polaire, et elle reçut une ovation de l'auditoire distingué et artistique qu'elle avait sut charmer. La semaine dernière, elle eut un égal succès en rendant dans un banquet de la Loge du Canada le "Souvenir de Moscou" de Wieniawski et une sélection de "Lucia de Lammermoor".

Nous nous réjouissons particulièrement de ce succès de la jeune violoniste manitobaine, car Melle R. Simpson est l'élève de notre capable et distingué compatriote, M. le Professeur Camille Couture, de Winnipeg.

A cet ami sympathique, nous offrons nos plus sincères félicitations pour les succès de ses élèves et en particulier pour les triomphes remportés par Melle Simpson.

La France en Deuil

UN SOUS-MARIN COUPÉ EN DEUX

Cherbourg, 10 juin—Samedi dernier, pendant les manoeuvres de la flotte française, un terrible accident eut lieu entre l'île Aurigny et le Cap de la Hague.

Il y a un fort courant en cet endroit.

Le navire de guerre St. Louis s'avançait tranquillement, quand tout à coup le sous-marin Vendemeari surgit devant lui. La collision ne put être évitée. Les ingénieurs du St. Louis firent machine en arrière, mais avant que le navire ne put s'arrêter, il frappa le sous-marin avec une force terrible et le coupa en deux. Celui-ci disparut immédiatement sous les flots emportant dans ses flancs les 26 hommes de son équipage.

C'est un désastre qui afflige non seulement la France, mais le monde entier. La science de la navigation sous-marine a déjà réclamé bien des victimes.

La France, pour sa part a vu sombrer six sous-marins du type Pluvius, comme était celui qu'elle vient de perdre et la vie de plus de cent héros. Car il faut de l'héroisme pour ainsi risquer pour la patrie sa vie sous les flots.

Le Vandemeari avait éte lancé à la mer le 7 juillet 1910. C'était le neuvième du genre ajouté à l'armée française. Il mesurait 167 pieds de longueur.

La situation en Belgique

Bruxelles. 10.—Le roi Albert et la Reine Elisabeth, qui se proposaient de partir pour Ostende ont remis leur voyage, par suite de la situation politique.

A la Louvière, une ville manufacturière et minière du Hornut, plus de ving mille travailleurs ont conspué les orateurs socialistes qui conseillaient de retourner au travail.

Là et à Mons, particulièrement, le peuple est grandement excité, mais on croit que l'appel des chefs pour éviter la violence sera entendu et respecté dans la région de Liège.

Inauguration de la Succursale des Artisans.

Dimanche soir, a eu lieu au Collège, l'inauguration de la première succursale des Artisans canadiens-français dans l'Ouest. Les officiers, dont nous avons donné les noms la semaine dernière, ont été installés. L'inauguration a été faite par M. A. R. Archambault, représentant du Conseil exécutif de Montréal et organisateur.

Mgr Dugas, patron de la succursale, le R. P. Jean, recteur du Collège, le R. P. Ducharme, C. S. V. d'Otterburne, Le R. P. Adam, S. J., M. l'abbé Deslandes, directeur du Petit-Séminaire, M. l'abbé Allaire, M. l'inspecteur Goulet, vice-président honoraire, M. l'échevin Lane, M. A LaRivière, président de la C. M. B. A., ainsi que près de deux cents personnes de Saint-Boniface et de Winnipeg étaient présentes.

Il y eut discours par M. l'avocat Beaupré, président, M. l'abbé Lamy, aumônier, le R. P. Adam, S. J., M. l'inspecteur Goulet, Mgr Dugas et M. Archambault. L'espace nous manque pour résumer ces discours. Disons cependant que tous firent valoir vivement les avantages de la mutualité catholique et canadienne-française, et entrevoir de brillants développements à la Société des Artisans dans l'Ouest canadien. On fit ressortir d'une manière spéciale le fait que seuls les Artisans, parmi nos sociétés canadiennes, ont encore ouvert leurs portes aux dames et aux demoiselles, et on exprima le voeu que les Artisanes de Saint-Boniface soient bientôt assez nombreuses pour constituer une succursale de dames.

M. Archambault, l'habile et expérimenté organisateur, qui a fait un si beau travail pendant les quelques semaines qu'il a passé au Manitoba, est parti lundi soir pour Montréal où il donne rendez-vous aux Artisans et à leur amis, à l'occasion du prochain Congrès et dans toutes les occasions, aux bureaux de la Société, coin des rues St-Denis et Vitré, à quelques pas de la gare Viger.

La succursale de Saint-Boniface est la 462e de la Société. Ses membres se réuniront le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois à la salle Leclerc.

Le drapeau de la succursale béni par l'aumônier avant la grand messe a eu l'insigne honneur de paraître pour la première fois en public en faisant escorte au Très Saint Sacrement. C'est un baptême qui fait bien augurer pour l'avenir.

S. G. Mgr l'Archevêque et M. Joseph Bernier, M. P. P., ont été empêchés d'assister à l'inauguration et d'y adresser la parole, l'un par la maladie et l'autre par un engagement antérieur à l'invitation qui lui en avait été faite.

Rapport de M. Arthur Hawkes.

COMMISSAIRE SPÉCIAL DE L'IMMIGRATION

Ottawa,—Le rapport de M. Arthur Hawkes, de Toronto, commissaire spécial de l'immigration nommé par l'hon. M. Robert Rogers, ministre de l'intérieur, pour faire une enquête complète sur la question de l'immigration au Canada, a été publié. Il est daté du 18 mars et a pris la forme d'un livre bleu.

La principale recommandation que fait M. Hawkes dans son rapport est en faveur de la nomination d'une commission dont le président serait le chef du service de l'immigration et qui déterminerait la part que doit prendre le gouvernement du Domnion, pour défrayer les frais du service d'immigration de chaque province, proportionnellement à l'importance de ce service.

M. Hawkes aborde le problème du point de vue général des neuf provinces canadiennes, et il dit que si la solution qu'il propose est complexe, elle peut être réalisée par une administration soucieuse des intérêts du pays. La commission qu'il s'agirait de créer, établirait l'uniformité et la régularité d'action dans la politique d'immigration du Dominion.

Dans l'introduction à son rapport, M. Hawkes dit au ministre de l'intérieur, ces paroles significatives:)

"Permettez-moi de dire que j'apprécie hautement la confiance que vous m'avez témoignée en me demandant de faire ce rapport, et d'ajouter que je tiens compte de ce qui vous a été dit quand il a été question de ma nomination. Je n'ai pas sollicité d'emploi au service du gouvernement et comme ce travail a été entrepris sans aucune stipulation d'ordre financier, je serai heureux si la publication des résultats justifie les dépenses encourues."

Après avoir mentionné son itinéraire dans les Ils Britanniques et au Canada, M. Hawkes parle des constatations qu'il a faites. Il dit entre autres choses:

"Que le Dominion réforme son système d'immigration de façon à la rendre aussi permanente qu'il est possible et à la distribuer également selon les besoins de chaque province."

Sur cette recommandation, M. Hawkes propose la constitution de la commision centrale, avec tout le soin qui a présidé à la constitution de la commission des chemins de fer. Le ministre de l'Intérieur devrait être président de la nouvelle commission, qui fixerait l'ordre de ses réunion selon les besoins du service. La commission établirait les grandes lignes de la politique générale d'immigration, qui serait ensuite approuvée par décret du conseil des ministres.

Outre le ministre de l'Intérieur, la commission devrait compter parmi ses membres un représentant de chacune des provinces du Dominion.

M. Hawkes critique sévèrement le système de recrutement actuellement en usage; il reconnait les services rendus par les compagnies de navigation et par différentes sociétés: il recommande l'octroi de primes d'encouragement et déclare que la clé du problème est entre les mains du gouvernement canadien.

Soumissions.

Des soumissions seront reçues par G.A. Rocan, Secrétaire Trésorier du District Scolaire de St Boniface No. 1188, jusqu'à 6 heures de l'après midi de samedi le 15 de ce mois, de la part de tous les métiers, pour la construction d'un agrandissement en pierres et briques de la présente Eco e Taché, située dans la Cité de Saint-Boniface, Manitoba:

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté de 5 p. c. de la soumissions, payable au District Scolaire, et ce chèque sera confisqué, au cas ou l'entreneur manquerait de signer un contrat satisfaisant lorsqu'il en sera requis. La p'us basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Pour plans et spécifications, adressez-vous à

J. A. HUDON, Architecte,
705 Builders Exchange,
Winnipeg, Man.

St. Boniface, Manitoba, juin 5, 1917.

AVIS

Des applications seront reçues jusqu'au 24 du mois courant pour la position d'assistant inspecteur Electricien pour la Cité de St Boniface. L'applicant devra mentionner ses qualifications et le salaire demandé. Toutes les applications devront être adressées au soussigné.

R. J. SWAIN.
Electricien de la Cité

St Boniface, 12 juin 1912.

L'education Maternelle

C'est un sujet qui est toujours actuel et sur lequel on ne saurait trop souvent revenir que celui de la première éducation des enfants dans la famille. Ici, au Canada, où les mères s'occupent elles-mêmes généralement de la formation première de leurs enfants, il est bon qu'elles comprennent bien tout leur devoir et toutes leurs responsabilités.

Dans sa maternité triomphante, la jeune femme ne s'occupe guère que de la vigueur et de la parure de bébé; elle le choye, elle le soigne, elle le pomponne, fière de le voir se développer, fière aussi de le voir "beau".

Ce n'est point que son activité soit limitée; elle se sent, au contraire, riche d'un dévouement inlassable, prête à tous les sacrifices; mais elle cantonne son ardeur dans ces deux domaines de l'hygiène et de l'élégance, sans penser au jour prochain où d'autres domaines réclameront sa direction.

Les premières manifestations psychologiques de l'enfant la trouvent non préparée; elle se contente d'en jouir comme peut le faire le spectateur irresponsable, trop heureuse de constater ce dégré nouveau de son épanouissement

Sans doute, peu à peu, la conscience des parents se hausse au niveau de la tâche éducatrice mais elle se laisse entrainer par les néces sités du jour après jour, au lieu de prévoir les faits et de former un plan général, propre à régler la marche générale de l'éducation.

L'erreur primordiale des parents, celle qui entache leur oeuvre d'hésitation, de pusillanimité, d'étroitesse qui les trompe eux-mêmes et leur prépare mille déceptions, c'est de penser qu'ils élèvent les enfants pour eux, parents, et pour eux, enfants. Ils se lancent dans cette entreprise comme dans une amitié, speciale à la vérité, mais destinée à leur fournir le commerce cordial dont chaque humain est avide.

Sans doute, il est réservé aux parents des sources immenses de bonheur dans l'amour qu'ils répandent sur leurs enfants et dans la tendresse qui les paiera de retour, mais ce n'est point là le "but" de l'oeuvre, qu'ils cueillent en passant ces fleurs suaves, destinées à couvrir la voie rude où ils cheminent, destinées à embellir les plus douleureux sacrifices, rien de mieux; mais qu'ils ne les considèrent jamais comme une fin.

Votre conjoint, votre ami, sont des pairs, ils sont arrivés à peu près au même point de leur trajectoire que vous; vous vous rapprochez d'eux par la sympathie qui naît de votre parité; l'influence d'édification que vous exercerez sera forcément un peu latérale; ils arrivent à vous avec un fonds acquis, avec une impulsion donnée; vous n'êtes ni leur point de départ ni leur moteur.

Vous n'avez pas à l'élever peur vous, ce n'est ni votre confort, ni votre gloire, ni votre satisfaction qu'il doit assurer: vous devez le "façonner" en dehors de toutes préoccupation égoïste, aussi noble qu'elle puisse paraître.

Vous n'avez pas non plus à l'élever pour lui, à le combler de tous les biens qui doivent adoucir son labeur, à lui donner une âme timide qui évite la mêlée et craint les coups. Il vous est cher, il vous est precieux, rien de plus légitime; mais contenez votre passion inquiète, de crainte qu'il ne devienne cher et précieux à lui-même, ce qui restreindrait son activité et fermerait son horizon.

* * *

Quand une mère prononce à haute voix pour proclamer, pour concrétiser ses sentiments ces deux mots: "Mon enfant", je voudrais qu'elle s'arrête et s'interroge. Que veut-elle dire par là? "Mon trésor, mon bien, ma fin, mon but?" Ce n'est pas assez, il y a trop d'orgueil et de passion dans ce sens. Je voudrais qu'elle arrive à cette pensée vaste et désintéressée: "Mon enfant, celui dans lequel j'ai résumé toute ma science du monde, toute ma force, toute ma vertu, c'est l'oeuvre définitive de mon existence, c'est par lui que j'ai conservé toute la richesse morale reçue de mes aieux, c'est par lui que je transmets au monde à venir, le fruit de mes réflexions, de mes efforts, "Mon enfant", c'est le paiement de ma dette vis-à-vis de l'humanité.

La Presse

Soumissions.

Des soumissions cachetées marquées "Soumissions pour défrichement" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi le 14 juin, pour défricher et déblayer environ 100 acres de terrain, au Collège d'Agriculture, St. Vital. Les soumissions doivent mentionner le prix par acre et comprendront l'enlèvement et l'empilage du bois en dehors du Terrain.

R. P. ROBLIN,
Ministre des Travaux Publics pro tem.
Winnipeg, Man.
5 juin 1912.

Soumissions.

Des soumissions cachetées et marquées "Tenders for Electric Wiring" batisse Horticulture, devant être accompagnés d'un chèque accepté au montant de 5 par cent de la soumission, seront reçues par le soussigné jusqu'à vendredi à midi, le 14 juin, pour la pose des fils Electrique à la batisse d'Horticulture, au Collège Agricole, à St-Vital.

Les plans et devis peuvent être reçus au bureau de l'Architecte Provincial, No, 261 Rue Fort Winnipeg.

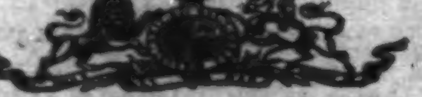
R. P. ROBLIN
Ministre des Travaux publics pro-tem
Winnipeg 3 juin 1912.

L'acte des Arpentages des Terres du Dominion

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte des Arpentages des Terres du Dominion, avis est par les présentes donné que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition de propriétaires de terres ou de personnes tenant terres comme homestead dans le Township vingt-cinq, rang six à l'est du Méridien Principal, telle petition représentant que les jalons de l'arpentage originel du dit township ont dis aru et demandant un nouvel arpentage. Toute personne qui prétendrait connaitre la position de un ou plusieurs des jalons d'arpentage des terres qui doivent être réarpentees ou qui serait en possession de renseignements de nature à faire retrouver la position de ces jalons est priée par les présentes d'en donner avis, par lettre enregistrée adressée au ministre de l'Intérieur le ou avant le 5 juillet 1912.

(Signé)
E. DEVILLE.
Arpenteur général des Terres du Dominion.
Ottawo, Ont.

Mai le 1er, 1912.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par-procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir —Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

UN LIVRE GRATUIT SUR MANITOBA

Le Département de l'Agriculture et de l'Immigration invite tous les habitants de la province à coopérer avec lui dans ses efforts pour attirer ici une proportion raisonnable des colons qui viennent dans l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède des avantages insurpassés pour tous ceux qui ont de l'ambition et de l'énergie. Nous avons des milliers d'âcres de terrain disponible comme homesteads, à part d'immenses étendues de terrains qui sont en vente à bas prix.

On peut acheter un grand nombre de fermes toutes prêtes, à des prix raisonnables; et on peut en louer d'autres sur bail à taux fixes ou pour fraction de la récolte.

Les avantages du Manitoba sont décrits avec détail dans un livre nouveau qui vient d'être publié par le Département d'Agriculture et d'Immigration, et qui sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

Toute personne qui s'intéresse à l'avenir du Manitoba devrait envoyer des exemplaires de ce livre à ses amis d'autrefois avec une lettre donnant le récit de sa propre histoire. De telles lettres accompagnées d'un livre sur le *Prosperous Manitoba* feraient connaître à des milliers de colons possibles les chances que nous offrons à ceux qui veulent travailler.

Ecrivez aujourd'hui aux soussignés, et on vous enverra un exemplaire du livre.

J. J. Golden, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man
Jos. Burke, 178 Avenue Logan, Winnipeg, Man.
Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. Tennant, Gretna, Man.
W. W. Unsworth, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'immigration du gouvernement fédéral, à l'étranger.

Chez Nous et Autour de Nous

—M. Arthur Bleau de l'Archevêché est arrivé hier de Montréal. P. Q.

—Monsieur E. A. Poulain autrefois secrétaire de la municipalité de St Vital est rendu à St. Boniface. Il a acheté une magnifique résidence No. 418 Rue St-Jean-Baptiste.

Melle Marie Martel, soeur de MM. Raymond et Christian Martel, est arrivée de France jeudi dernier. Elle a l'intention de faire au milieu de nous un séjour de quatre mois.

—M. Stockhammer, propriétaire de l'Hotel C. N. R., Avenue Taché, vient d'acheter de M. Aimé Bénard, la propriété voisine occupée par le magasin de M. Tarter pour la somme de $5.500.

M. le Dr. N. A. Laurendeau a été nommé délégué du cercle Lavérandrye au Congrès de l'A. C. J. C. à Sherbrooke P. Q. et au Congrès du bon parler français à Québec. nous souhaitons bon voyage à notre ami

—M. Toussaint Sicotte, vient d'ouvrir une cordonnerie au No. 322, rue Langevin St. Boniface. Il se chargera de faire toutes sortes de raccomamodages de chaussures à très bon marché et en donnant entière satisfaction.

—M J. T. Dumouchel, de cette ville, est de retour depuis samedi dernier. Il est enchanté de son voyage d'Europe, En passant, disons que M. Dumouchel est un observateur dont les relations de voyage sont très intéressantes.

—Le théâtre Walker cette semaine comedie "Over night". Samedi matinée, la semaine prochaine depuis mercredi soir, Mlle Blanche Bates dans la comédie "Nobody's Widow". Une troupe Ecossaise jouera du 24 Juin pour 6 jours. "Bunty Beggar" l'héroïne de "Bunty Pulls the String" prix ordinaire.

Il est maintenant reconnu que neuf fois sur dix le rhumatisme se guérit sans traitement interne. Il suffit de frictionner en appliquant le Liniment, de Chamberlain. Chaque application doit être accompagnée d'un massage des parties affectées. Essayez le et vous verrez combien rapidement, il chasse le mal et la douleur. En vente chez R. A. Mc Ruer.

—Presque pour rien, une maison de 6 appartements et un lot sur la rue Richot. La maison vient d'être peinte et est dans la meilleure condition telle qu'annoncée par Walker & Dysthe, 279 Fort St. pour $1850. Il est pénible de voir nos gens vendre leur propriété à un si bas prix qu'il ne représente que le lot où est située la maison. Mais si le vendeur perd, l'acheteur gagnera.

—Les personnes désireuses d'aller dans la Province de Québec par l'excursion du Canadien Pacifique, à l'occasion du Congrès de Québec devront s'adresser à M. C. Marcoux pour retenir leurs lits sur les chars Pullman et Touriste avant le 17 juin courant. Tout groupe de 18 personnes pourra obtenir un char spécial. Les excursionnistes pourront laisser tous les jours à 8 heures A. M. et à 6 heures P. M. du 17 au 21 juin.

—M. Roger Goulet, Inspecteur des Ecoles bilingues, a quitté cette ville, lundi dernier, et doit faire partie du groupe de conférenciers du Collège d'agriculture qui, pendant un mois environ, visiteront les principaux centres de notre province. Un train special a été mis à la disposition des conférenciers Nous sommes heureux de voir que l'on s'est attaché les services d'un homme aussi renseigné et aussi capable, que M. Goulet, à qui nous souhaitons bon voyage et succès.

—Grande séance dramatique et musicale au Collège de St. Boniface, mercredi, le 19 juin a 8 h. du soir. Les Universitaires jouent la fine comédie de Théodore Botrel, l'ami des Canadiens; "A qui le neveu"? En Anglais les 3 principaux actes de "Jules césar" de Shakespeare. Mons. J McManus B. A. qui a remporté le prix au concours dramatique du Gouverneur Général y jouera le rôle de Marcus Brutus. Les élèves assistés de l'orchestre de St. Boniface chanteront plusieurs choeurs Le programme assure une soirée intéressante. Les billets sont en vente au Collège et chez M. J. B. Leclerc, rue Provencher. Siège réservé 50 sous. Le lendemain, jeudi le 20, à 8 h. du soir aura lieu la distribution solennelle des prix. Tous les parents et amis du Collège y sont chaleureusement invités. Vendredi 21. Vacances.

—On demande une servante S'adresser à Mme Rodolphe Côté, 128 rue Dumoulin, St-Boniface.

—Il y aura réunion de l'Union Nationale Métisse à la résidence de M. Joseph Riel, à St. Vital, dimanche, le 16 juin, à 2.30 p. m. Tous les Métis y sont invités.

—On annonce pour le 20 juin prochain, le mariage de M. G. R. Brunet à Mademoiselle Alice Jutras, fille de notre populaire ami M. Moïse Jutras, de Letellier.

—On a terminé les arrangements relatifs à la visite de Son Altesse Royale le Duc de Connaught à la prochaine Exposition de Winnipeg Voici le programme: Ouverture à 2. 30 p. m mercredi, le 10 juillet. Vendredi, le 12, revue des cadets de la Province (boys scouts). Lundi, le 15, jour de "Lord Selkirk." Le Gouverneur Général présidera. Son Altesse Royale a exprimé le désir de rencontrer les fermiers de la province, le 17 juillet, sur le terrain de l'exposition.

Ennis-Prud'homme

Hier matin, avait lieu à la Cathédrale, le mariage de Monsieur Thomas Ennis, fils de M. J. E. Ennis, manufacturier de cette ville, et de Mademoiselle Flavie Prud'homme, fille de l'honorable Juge Prud'homme.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Révérend M. Prud'homme, D. D. C. Chancelier de l'Archevêché, frère de l'épousée.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur!

Joyal-Houde

M. Aimé Joyal, fils de M. J. Bte Joyal à épousé hier Melle Houde, fille de M. Napoléon Houde, de cette ville. Nous présentons nos voeux à l'heureux couple.

• • •

A l'occasion du mariage de M. Aimé Joyal, ses amis lui ont présenté, samedi dernier, une jolie bourse.

Chronique de la Province

Letellier, Man. 5 Juin 1912.— Le 4 juin, à Letellier, Monsieur Albert Lahaie conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Blanche Cadieux. La cérémonie nuptiale a été présidée par M. l'abbé J. E. Derome, de Dauphin, assisté de M. l'abbé J. C. St. Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste et du Révérend Père Blais O. M I. comme diacre et sous-diacre. Pendant la grand messe plusieurs solos appropriés ont été bien exécutés. La fanfare de Letellier nous a fait entendre ses morceaux de choix. Après la cérémonie à l'église, de nombreux amis de monsieur Eustache Cadieux, père de la mariée ont assisté à un superbe banquet. Comme toujours monsieur le curé Jutras a su mettre ses visiteurs à l'aise.

M. Paul Emile Cadieux, frère de la mariée fut le garçon d'honneur et la fille d'honneur, Melle Barnabé, cousine du marié.

Communiqué